DINARD
Label Ville

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

LABEL **RÉNOVATION**
Suite… et fin de chantiers

LABEL **TRANSITION**
Tous acteurs de transitions

LABEL **PERSONNE**
Thibaud Collet, l'exploit

LABEL **CULTURE**
«Figurez-vous…», l'exposition de l'hiver

N° 97 - DÉC. 2020

RETROUVEZ-NOUS SUR
www.ville-dinard.fr

Sommaire

Dinard Émeraude devient Dinard Label Ville, le magazine de votre commune.

Nous, nouvelle équipe municipale, souhaitons renforcer l'identité du Label déjà utilisée en signature, et en faire le titre du magazine.

Un label est un gage de confiance et le mot « label » associé à « Ville » joue sur un double sens valorisant et, qui plus est, amusant.

Comme vous le verrez en parcourant le magazine, le jeu n'a pas vraiment de limite mais nous saurons en user à bon escient.

Promouvoir une image qualitative et attractive de la ville dont nous sommes fiers est notre volonté, alors osons l'affirmer !

Martine Guénégant
3è adjointe déléguée
à la communication publique

3 **L'ÉDITO** du Maire
« Être à la hauteur de vos attentes »

4 LABEL **ÉQUIPE**
Votre équipe municipale

6 LABEL **PHOTO(S)**
L'info en images

8 LABEL **INFO COVID**
Organisation, commerces, impacts culturel et financier…

10 LABEL **VISION**
Un PLU, ça se révise…

11 LABEL **RÉNOVATION**
Suite… et fin de chantiers

14 LABEL **TRANSITION**
Tous acteurs de transitions

18 LABEL **PERSONNE**
Thibaud Collet, l'exploit

19 LABEL **SPORTIVE**
Dinard, centre de préparation aux JO 2024

20 LABEL **CULTURE**
«Figurez-vous…», l'exposition de l'hiver

22 LABEL **PROGRAMMATION**
Les événements de décembre

24 LABEL **ACTU** / LABEL **FAMILLE**
Les infos de la ville

26 LABEL **HUMEUR**
Expressions politiques

Suivez toute notre actualité sur notre site internet :
> www.ville-dinard.fr
> Abonnez-vous à notre newsletter pour recevoir chaque semaine les actus et l'agenda des événements programmés

sur nos réseaux sociaux :
@VilledeDinard

Dinard Label Ville n°97 – Décembre 2020 | Directeur de la publication : Arnaud Salmon | Directrice adjointe de la publication : Martine Guénégant | Coordinatrice éditoriale : Caroline Ferrasson | Rédaction : Caroline Ferrasson, Stéphanie Fougères, Hélène Le Pogam, Cédric Lirochon | Conception graphique : Isabelle Trupin | Crédits photos : Service communication sauf mention complémentaire | Couverture : © Ville de Dinard © Spectaculaires | Impression : Hauts de Vilaine | Distribution : Médiaposte | Bulletin gratuit | Dépôt légal : 4è trimestre 2020 | ISSN : 1272-5382 | En fonction des décisions étatiques, de nouvelles mesures sanitaires sont susceptibles d'être appliquées lors de certains événements.

© Patrick Chevalier

Arnaud Salmon
Maire de Dinard

> De toute difficulté naît l'énergie de faire, de se réinventer, de se dépasser.

Je ne vous cacherai rien, j'aurais préféré commencer mon mandat dans un contexte plus serein et plus porteur ! Un contexte permettant d'apporter tout de suite un nouveau souffle, celui pour lequel vous m'avez élu, nouveau Maire de Dinard.

Ce magazine étant le premier sous ma mandature, je tiens à vous remercier encore pour votre confiance et à vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour être à la hauteur de vos attentes.

L'année 2020 est particulièrement difficile pour le quotidien et le moral de toutes et tous, marquée par cette crise sanitaire inédite à laquelle se sont ajoutés des attentats, événements dramatiques portant atteinte à la vie, aux droits et à la liberté.

Si l'été nous a laissé penser que le virus était derrière nous, l'automne nous a vite rappelé à l'ordre du renforcement des mesures sanitaires, jusqu'à ce nouvel épisode de confinement, très pénalisant pour la vie sociale et la vie économique.

Mon équipe et moi-même sommes mobilisés pour assurer la protection de nos concitoyens, faciliter l'entraide, maintenir le lien social et soutenir notre commerce. Nous avons mis en place un plan Covid structuré autour de cellules de crise intervenant activement auprès de la population, des commerçants, des artisans et entreprises. J'en profite pour adresser toute ma reconnaissance d'une part à nos agents qui ont fait preuve d'adaptabilité et de flexibilité dans leurs fonctions et d'autre part, à vous, Dinardaises et Dinardais, disciplinés et respectueux de toutes ces consignes contraignantes.

Votre discipline et votre respect des protocoles sanitaires auront permis à la Ville de Dinard de toujours rester largement en deçà des statistiques nationales de la pandémie de la Covid.

C'est ensemble que nous avançons vers le déconfinement, ce qui ne signifie pas sortie de crise, mais possibilité de retrouver le plaisir du partage et de la convivialité pendant les fêtes, tout en continuant à nous protéger et à protéger les autres.

De toute difficulté naît l'énergie de faire, de se réinventer, de se dépasser.

Notre programme est dense et la crise nous oblige à hiérarchiser les priorités. Mais la Covid a fait émerger de nouvelles façons de consommer, de travailler, de se déplacer, de profiter de notre environnement, de bien vivre tout simplement. Des mutations que je considère comme de véritables opportunités qui engagent notre développement : rénovation des rues et trottoirs, jardins, plages, transports et habitat, développement économique et numérique.

Protéger mais agir, rien n'entrave notre motivation et notre enthousiasme pour vous faciliter la vie et cultiver l'art de vivre à la dinardaise.

Bonnes fêtes à toutes et tous.

Arnaud Salmon
Maire

Votre équipe municipale

Le 28 juin dernier, à l'occasion du second tour des élections municipales, la liste « Dinard notre bien commun », menée par Arnaud Salmon, a obtenu 24 sièges sur les 33 que compte désormais le Conseil municipal de Dinard, grâce à 42,24 % des votes exprimés. La liste « Dinard naturellement » de Christian Poutriquet a remporté six sièges et la liste « Dinard entre vert et mer », conduite par Martine Craveia Schütz, en a obtenu trois.

Retrouvez ci-dessous la composition du Conseil municipal, les différentes délégations des élus, ainsi que leurs permanences.

Le Maire

© Patrick Chevalier

Arnaud Salmon

Maire de Dinard

Domaines gérés en direct par le Maire : Commerce et sport
Vice-président au tourisme à la Communauté de Communes Côte d'Émeraude

Les adjoint(e)s :

© Photos : Serge Bizeul

1ère adjointe : **Nolwenn Guillou**
Transitions écologique, solidaire et citoyenne
Éducation et administration générale - Conseillère communautaire - ***Permanence :*** *le lundi de 10 h 30 à 12 h 30 à la mairie sur rendez-vous*

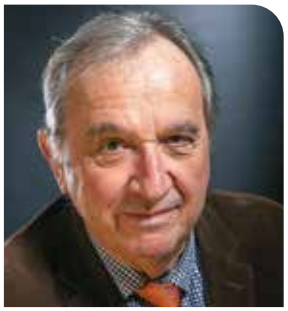

2è adjoint : **Yannick Loisance**
Finances, développement économique et digital
Conseiller communautaire
Permanence : *sur rendez-vous*

3è adjointe : **Martine Guénégant**
Communication publique, rayonnement de la commune, promotion du patrimoine et jumelages
Conseillère communautaire - ***Permanence :*** *le mercredi de 9 h à 12 h à la mairie - sur rendez-vous*

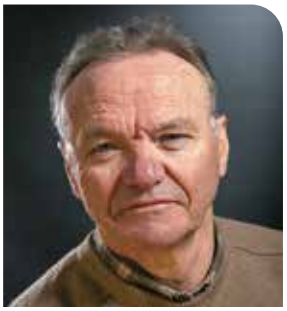

4è adjoint : **Christian Fontaine**
Urbanisme et travaux -Conseiller communautaire
Permanences : *le mardi et le jeudi de 10 h à 12 h à la mairie*

5è adjointe : **Muriel Beziel**
Affaires sociales et soin - Conseillère communautaire
Permanences : *le mercredi matin de 10 h à 12 h au C.C.A.S. et le mercredi après-midi de 14 h à 16 h à la mairie*

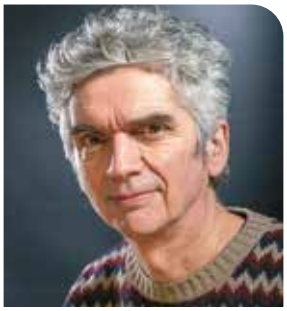

6è adjoint : **Vincent Remy**
Culture vivante et patrimoine
Permanences : *le lundi et le mardi de 9 h à 12 h à la mairie - sur rendez-vous*

7è adjointe : **Marie-Claire Mervin**
Ressources humaines et coordination entre les services
Conseillère communautaire - ***Permanence :*** *le jeudi matin à la mairie sur rendez-vous*

8è adjoint : **Gilles de La Maisonneuve**
Sécurité, associations patriotiques et marchés
Permanence : *le mercredi de 10 h à 12 h à la mairie*

9è adjointe : **Mirella Jean de Dieu**
Logement social - Conseillère communautaire
Permanence : *le jeudi de 14 h à 17 h au Pôle multifonction*

Les conseiller(e)s :

© Photos : Serge Bizeul

Alexandre Motte
Centre d'art et arts plastiques
Conseiller communautaire

Pascal Guichard
Urbanisme réglementaire
Président de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude

Kévin Steinbacher
Animations et festivités

Laurence Garo
Santé

Catherine Cabot
Espaces verts et paysagers

Christian Chaufour
Affaires portuaires et ouvrages littoraux

Laure Zatorschi

Joyce Doumenge
Jeunesse et sport

Guenhaëlle Vedie
Actions publicitaires liées à la promotion de la commune

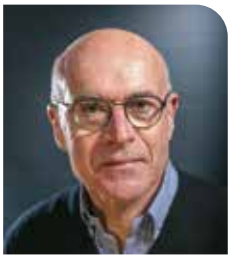

Philippe Bécan
Transition numérique

Marine Bedfert
Bien-être par le sport

Thierry de La Fournière
Transports et mobilités

Éva Helaine

Marion Vatar

« Dinard Naturellement » :

© Photos : Patrick Chevalier

Christian Poutriquet
Conseiller communautaire

Fabrice Le Toquin

Bruno Deslandes

Catherine Gracie

Frédéric Lemoine

Claudia Carfantan
Conseillère communautaire

« Dinard entre Vert et Mer » :

© Photos : Droits réservés

Martine Craveia Schütz
Conseillère communautaire

Éric Dyèvre

Francis Leroux

Label PHOTOS

Maison Sport-Santé à Dinard

Jeudi 16 juillet, Cécile Martin Boutelier, directrice du Campus Sport Bretagne, Georges Ajagaya Le Beau, directeur de l'hôpital Arthur Gardiner et Arnaud Salmon, Maire de Dinard, ont signé une convention cadre portant sur la création d'une Maison Sport-Santé à Dinard. Résultat courant décembre.

La Baule et Dinard

2 cités balnéaires rencontrant des problématiques communes. M. Louvrier étant le nouveau Maire, Arnaud Salmon aussi, ils ont souhaité se rencontrer pour échanger sur leurs visions.

Visite des services

L'équipe municipale a visité l'ensemble des services de la Ville pour se présenter aux agents et découvrir leurs fonctions.

Dinard Film Festival

Cet été, Arnaud Salmon, Maire de Dinard, Martine Guénégant, adjointe à la communication, Vincent Rémy, adjoint à la culture et Dominique Green, directrice artistique du Dinard Film Festival, ont tenu 2 conférences de presse lors desquelles ils ont présenté le jury, l'affiche et dévoilé la programmation qualitative de cette 31è édition. En raison de l'évolution de la situation sanitaire, le Festival a malheureusement du être annulé cette année.

Piscine du Prieuré

Christian Fontaine, adjoint à l'urbanisme, accompagné de Stephan Odoard, directeur des services techniques et de Pascal Galland, conducteur d'opération, lors de l'inspection des travaux réalisés à la piscine du Prieuré.

Forum des associations

Le 19è Forum des associations et du bénévolat s'est déroulé samedi 5 septembre au COSEC. Malgré les contraintes dues à un protocole sanitaire renforcé, le public et près de 100 associations ont répondu présent.

Dinard en fête à Saint-Alexandre

Dimanche 13 septembre, Dinard était en fête à Saint-Alexandre ! L'événemement n'a pas manqué son rendez-vous avec les Dinardais : rencontres, ateliers et spectacles ont animé cette journée ludique et conviviale.

#jesuisenseignant

Mercredi 21 octobre, Arnaud Salmon, Maire de Dinard, et le Conseil municipal ont observé une minute de silence en la mémoire de Samuel Paty. De nombreuses personnes se sont associées à cet hommage national.

Jumelage

En septembre dernier, Patrick Janik, Maire de Starnberg, a rencontré Arnaud Salmon, Maire de Dinard, tous 2 nouvellement élus. Ils ont échangé sur leurs villes respectives et ont exprimé la volonté de développer de nouvelles synergies.

© Nathalie Le Roy

Belles initiatives des jeunes du lycée hôtelier

Malgré le confinement et l'impossibilité de réaliser leurs stages en entreprise, les élèves du lycée hôtelier ne sont pas restés inactifs : ils ont imaginé et mis sur pied deux actions solidaires en novembre dernier. La première en direction du personnel hospitalier de Saint-Malo, à qui ils ont préparé une soixantaine de repas, et la seconde au profit des restaurateurs dinardais, pour qui ils ont organisé une vente à emporter. Ils ont ainsi récolté plus de 900 euros remis à l'union des commerçants. De très belles initiatives de la part de ces jeunes ! Bravo à eux !

Mercredi 11 novembre

Le Conseil municipal, accompagné de Bernard Parage (Président local de l'Union nationale des combattants) et d'Étienne Vendroux (neveu d'Yvonne De Gaulle) ont commémoré l'Armistice de la Grande Guerre et rendu hommage à l'écrivain Maurice Genevoix, auteur du récit de guerre « Ceux de 14 ».

Halloween

Déguisés et très effrayants, les élèves des écoles Paul Signac et Alain Colas ont fêté Halloween. Chaque classe a présenté un spectacle : musique, chansons, saynètes, et tout en anglais. Un menu spécial leur a ensuite été servi à la restauration scolaire : soupe de potimarrons et citrouilles, donuts décorés de chauve-souris.

Visite du groupe Roullier

Les élus ont été reçus en octobre par Olivier Julienne, directeur général adjoint du groupe Roullier, et ses équipes. Il s'agissait de découvrir leurs secteurs d'activité, leurs outils industriels, leurs engagements et présenter les nouveaux concepts à destination des jardiniers amateurs et professionnels. Une visite très intéressante en termes de projets de partenariats avec la Ville.

GARE au virus !

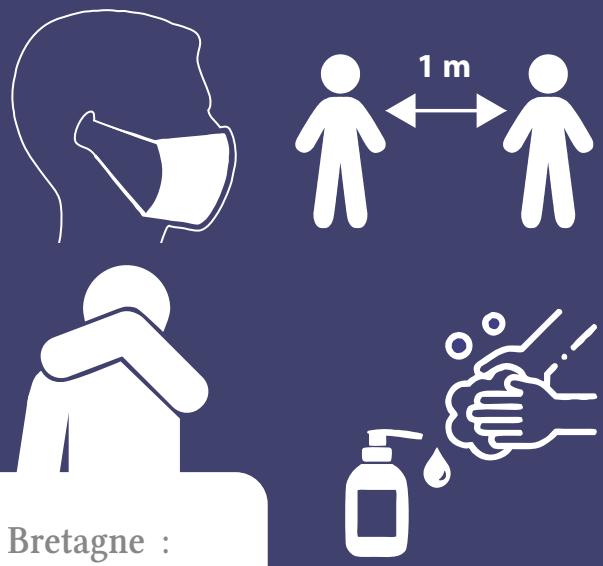

La crise sanitaire n'a pas épargné la région Bretagne : à partir du mois d'août, la situation s'est régulièrement dégradée. La Préfecture a alors renforcé les mesures en passant le territoire en « zone rouge », puis en instaurant un couvre-feu, avant qu'un nouveau confinement soit décidé par le Président de la République.

Suite à l'annonce présidentielle d'une nouvelle période de confinement le 12 octobre dernier, Arnaud Salmon, Maire de la Ville, a pris rapidement toutes les dispositions nécessaires afin d'organiser et mobiliser l'ensemble de la municipalité au service de tous les Dinardais, et maintenir une continuité des services publics : propreté urbaine, état-civil, bureau de poste, transport urbain, urbanisme, affaires scolaires, archives, services techniques… Anticiper, c'est savoir faire face.

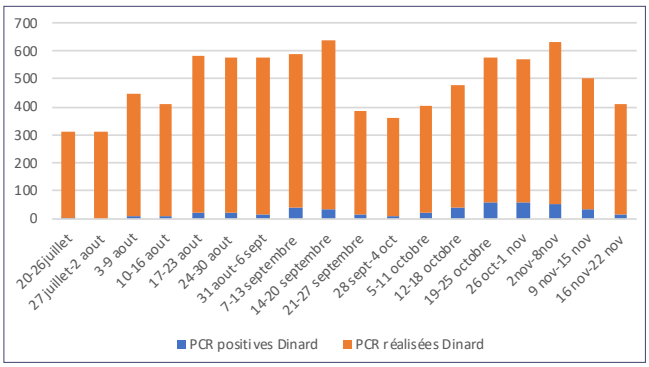

Dès le dimanche 25 octobre, le Maire a tenu à s'adresser aux citoyens dinardais par le biais d'une vidéo, partagée sur les réseaux sociaux de la Ville. Une cellule de crise a été créée avec les directeurs et les adjoints, afin de gérer ce nouveau confinement, et répondre au mieux à cette exigence première : la protection et l'information de nos concitoyens. Toutes les dispositions afin d'assurer un quotidien le plus « normal » possible ont été prises.

Un numéro spécial ainsi qu'une adresse mail dédiés permettent de répondre à toutes les interrogations des Dinardais : 02 99 58 69 98, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 20 h.
> info.covid19@ville-dinard.fr

Deux lettres d'information « Info Covid » ont été réalisées et distribuées par les élus, agents, aidés de bénévoles, dans toutes les boîtes aux lettres.

Au C.C.A.S., un recensement des personnes vulnérables a été réalisé, et de nouveaux services ont pu être proposés : écoute téléphonique, sorties pour les personnes seules, portages de courses, sorties des animaux de compagnie…

Les parcs, jardins, plages, conformément aux décisions étatiques, sont restés accessibles pour les personnes qui se situaient dans le rayon d'un kilomètre autorisé, puis **à partir du 28 novembre, dans la limite de 20 km et de 3 heures de sortie** : nos plages et sentiers littoraux ont retrouvé des promeneurs, en toute sécurité.

Un soutien aux commerces et entreprises

Afin d'aider les commerçants jugés « non essentiels », la Ville de Dinard a mis en place différentes actions en direction des professionnels touchés par la crise sanitaire : gratuité du stationnement surfacique, création d'une « cellule commerce » à la mairie, recensement des commerces organisant de la livraison ou du « Click & Collect », création de « points » de retrait partagés dans des commerces restés ouverts. Ces actions ont été appuyées par des campagnes d'affichage dans la ville.

Des actions communautaires pour les entreprises du territoire

Parallèlement à ces actions municipales, l'office de tourisme intercommunal a proposé des ateliers numériques gratuits pour aider les commerçants à créer leur page Facebook et Instagram et leur offrir ainsi une nouvelle visibilité.

Les chèques cadeaux Émeraude sont également un autre moyen de « consommer local » et de faire plaisir à un proche. Ils sont disponibles sur la billetterie de Dinard Émeraude Tourisme.

> billetterie.dinardemeraudetourisme.com

La communauté de communes de la côte d'Émeraude (C.C.C.E) a créé une cellule d'écoute, d'information et d'orientation pour les entreprises en difficultés. Cette « cellule entreprise » s'adressait aux entreprises du territoire (commerces, artisans et indépendants,...) particulièrement impactés par la crise du Covid-19, et leur proposait un lieu d'écoute, d'information, et d'orientation vers les structures publiques et les associations spécialisées.

Crise sanitaire et impact culturel

par Vincent Remy, adjoint à la culture

Jamais sans la culture !

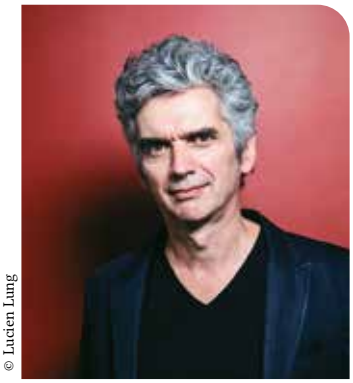

© Lucien Lung

« Voir un cinéma sans lumières, des librairies fermées, des concerts annulés, des pièces de théâtre et des conférences reportées, quoi de plus triste pour notre équipe qui a placé la culture au cœur de son projet ? Quoi de plus triste surtout pour tous les Dinardais qui savent à quel point la culture nous réunit, nous rassemble, et ne prend sens que lorsqu'elle est partagée.

Chaque période de confinement nous fait ressentir le manque d'un lien social vital.

Dans ces moments cruels, nous n'oublions pas non plus les très nombreux acteurs de la culture, musiciens, comédiens, exploitants de cinéma, libraires, au chômage forcé, privés de tout contact avec le public, livrés au doute et à l'incertitude.

Sachez que nous ne renonçons pas ! À Dinard, la culture ne s'avoue pas vaincue. Fermée au public, la médiathèque n'accueillait pas moins ses adhérents, et a poursuivi son programme de livraison d'ouvrages. Sur le site de la mairie, nous avons lancé un programme de divertissement "confi-culture", de petits jeux culturels permettant par exemple de tester votre connaissance de la culture britannique.

Nous avons surtout fait le choix audacieux de maintenir au Palais des Arts et du Festival la grande exposition rendant hommage au mouvement de la "Figuration narrative". Figurez-vous... ouvrira ses portes au public le 19 décembre, et jusqu'au 7 mars 2021. (voir page 20)

Conscients des incertitudes liées à l'évolution de la pandémie, nous fourmillons cependant de projets pour 2021. Dans la composition de nos propositions futures, nous privilégierons les spectacles à jauge réduite, et les manifestations culturelles estivales en extérieur ».

© www.la-loutre.com

La crise sanitaire en chiffres : l'impact sur les finances de la Ville

En 2020, la Covid-19 coûtera un peu plus de 1,1 million d'euros à la Ville de Dinard.

Alors que la première estimation de mai s'élevait à plus de 1,7 million d'euros, la crise sanitaire du printemps a coûté un peu plus de 840 000 € à la Ville de Dinard.
Mi-septembre 2020, l'impact direct de la Covid sur le fonctionnement de la Ville s'élevait précisément à 843 787 €.

Cela s'explique par ces deux tableaux :

BAISSE DES RECETTES liée aux effets de la pandémie	**-1 423 787 €**
Recettes de services en moins dont : • *stationnement* • *cantine* • *recettes culturelles* • *droits de place du marché*	- 761 000 € *- 241 000 €* *- 145 000 €* *- 122 000 €* *- 98 000 €*
Impôts et taxes dont : • *produit des jeux du casino* • *droits de mutation* *(du fait de la baisse des transactions immobilières au 1er semestre)*	- 463 000 € *- 250 000 €* *- 210 000 €*
Locations de commerces et redevances des délégations de services publics non encaissées cause confinement	- 132 000 €

BAISSE DES DÉPENSES liée aux effets de la pandémie	**- 580 000 €**
Annulation des évènements culturels	- 145 000 €
Économies sur cantine, centre de loisirs ALSH	- 92 000 €
Économies sur la masse salariale	- 200 000 €
Baisse volontaire des subventions aux associations	- 149 000 €
Achats de masques et gels	+ 50 000 €

La seconde vague en cours cet automne devrait impacter les finances de la Ville d'environ 250 000 € complémentaires qui se répartissent globalement sur les mêmes critères.

« Ce second confinement oblige à des remises en cause sur nos méthodes de travail et la hiérarchie de nos urgences, il accélère le besoin de digitalisation des services de la Ville et nous force à plus d'agilité du fait des incertitudes de la pandémie. », détaille Yannick Loisance, adjoint aux finances.

« C'est avec prudence que nous présentons ces chiffres, il s'agit d'estimations et il faut réactualiser ce travail régulièrement. Si gérer c'est prévoir, la prudence s'impose dans ce contexte sanitaire incertain pour l'élaboration du budget primitif 2021. Ceci nous conduit à développer plusieurs scénarii de prospective financière», conclut l'adjoint.

UN PLU ça se révise…

Le 15 septembre dernier, l'équipe municipale a annoncé sa volonté de réviser le plan local d'urbanisme (PLU). Explications de Monsieur le Maire, Arnaud Salmon.

© Patrick Chevalier

Dinard Label Ville : Arnaud Salmon, pourquoi réviser le PLU ?

Arnaud Salmon : Le PLU est un document théorique, qui est forcément imparfait. Sa mise en application depuis deux ans fait apparaître certaines incohérences. De nouvelles règles s'imposent pour un urbanisme maîtrisé, et une architecture responsable.

DLV : Cette révision est-elle une procédure longue ?

AS : Diverses procédures sont étudiées pour modifier les règlements en vigueur. L'objectif est d'aboutir à la mise en œuvre rapide de nouvelles règles favorisant un développement urbain équilibré.

DLV : Quel est votre projet politique en matière urbanistique ?

AS : Nous construirons le patrimoine architectural de demain. Notre projet politique doit avoir du sens : rééquilibrer la démographie, dynamiser la ville, éviter le désert hivernal, respecter l'environnement, et magnifier notre patrimoine architectural. Nous voulons un urbanisme harmonieux, adapté aux besoins des Dinardais.

DLV : Quelle est la réaction des promoteurs à cette révision du PLU ?

AS : Ils sont actuellement reçus pour leur expliquer nos orientations qui sont les suivantes : petits collectifs et gabarits moins importants, appartements de 50 à 70 m² à prioriser, présence du végétal, gestion des eaux à la parcelle, qualité architecturale et efficience énergétique.

Nous consultons aussi, depuis le début de notre mandature, les acteurs sur les parcelles communales pour faire aboutir notre projet du 100 % BRS*, et favoriser l'accès à la propriété des jeunes actifs, un enjeu majeur pour la Ville.

DLV : Et sur la voirie ?

AS : Nous allons également lancer une étude voirie au printemps prochain. Celle-ci nous permettra d'établir un plan pluri-annuel de travaux, avec 25 % du budget de la mandature dédié aux réfections de voirie. Les travaux sur les réseaux eaux usées et eaux pluviales font également partie des priorités de notre équipe.

© Richard Vito

Qu'est-ce que le BRS ?

*Le bail réel solidaire (BRS) permet une dissociation sur la très longue durée entre le foncier et le bâti. Ce bail s'adresse uniquement aux ménages modestes, sous plafond de ressources, qui louent du foncier, contre une redevance modique, à un OFS (organisme de foncier solidaire), pour y faire construire un logement. Ce nouvel outil participe ainsi au développement d'une offre de logements accessibles aux ménages les plus modestes, au cœur des agglomérations, et hors du fonctionnement spéculatif des marchés immobiliers.

SUITE... ET FIN de chantiers

Capitainerie, salle Debussy, piscine du Prieuré : 3 importants chantiers viennent de s'achever à Dinard. Parallèlement, de nombreux travaux ont eu lieu ces derniers mois (écoles, résidence Dupuy, voirie...).

Rénovation du garde-corps de l'escalier du Pont d'Émeraude

Au printemps, Philippe Le Féron, artiste rocailleur installé à Tours, a rénové le garde-corps en sculpture de rocaille de l'escalier du Pont d'Émeraude. Partiellement détruit, il n'était plus sécurisé et des morceaux de béton se détachaient de la main courante.

Le « rusticage » (aussi appelé rocaille) est constitué d'éléments maçonnés en ciment armé de fer qui imitent le bois (branches et troncs) et sert à fabriquer toutes sortes d'ornements de jardin : escaliers, ponts, rambardes...

Aujourd'hui, peu d'artisans en France possèdent encore ce savoir-faire. La réalisation de ce chantier est donc particulièrement à saluer dans le cadre de la préservation et de la restauration de ce patrimoine oublié.

Coût des travaux : 13 080 € TTC

Cet été, la villa « Les Roches Brunes » a retrouvé sa porte d'entrée

Depuis le 5 mai, elle était en restauration auprès de 2 entreprises mandatées pour cette opération : la ferronnerie a été réalisée par la société Creze, tandis que la société Helmbolt s'est chargé des vitraux. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France.

Coût des travaux :
Ferronnerie : 19 300 € TTC
Vitraux : 7 100 € TTC

Rue du Haut-Chemin

La rue a été sécurisée et mise en sens unique : le revêtement de chaussée dégradé a été remplacé par un nouveau tapis d'enrobé et le cheminement des piétons a été matérialisé.

Réalisation : Eurovia
Coût des travaux : 11 000 € TTC

Rue Clos de la Fontaine

D'importants travaux y ont été réalisés : réfection de la chaussée et du trottoir, séparation des réseaux, remplacement de la conduite d'eau potable et suppression des branchements en plomb. Le traitement des entrées charretières et des passages piétons en pavé Ascodal sera effectué en fin d'année.

Coût des travaux : 600 000 € TTC

Rue de la Caillibotais

Jusqu'alors unitaire, le réseau d'assainissement a été mis aux normes en mars 2020 avec la création d'un réseau d'eaux pluviales. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise EVEN. Une quinzaine de branchements plomb pour l'alimentation en eau potable ont aussi été remplacés. Suite aux travaux d'effacement des réseaux aériens, 8 « candélabres» de 4 m de haut ont été installés, par l'entreprise Allez. Ils sont pourvus de lanternes LED connectées et sont programmables par internet : l'intensité peut être abaissée ou augmentée, ce qui permet de maitriser les coûts liés à l'éclairage.

Coût des travaux : 168 612 € TTC

En janvier 2021, la rue sera aménagée par un caniveau « central » en pavé granit, un trottoir sur la partie basse en pépite beige, des bandes d'Ascodal beige réparties sur l'ensemble de la rue pour casser l'effet noir de l'enrobé de la voirie.

« De confortables fauteuils d'un bleu profond s'intègrent parfaitement à un ensemble dominé par les teintes bleu et or et permettent d'augmenter la capacité d'accueil à 449 places »

LE PALAIS DES ARTS ET DU FESTIVAL retrouve son théâtre

Débutés en octobre 2019, les travaux de réhabilitation de la salle de spectacle Claude Debussy viennent de s'achever : ils se sont étalés sur quinze mois, Covid oblige…

Cet équipement culturel phare a été entièrement rénové et amélioré, notamment sur les plans esthétiques et techniques : aux nouveaux systèmes de sonorisation, de ventilation, d'électricité, et d'éclairage à LED, s'ajoutent la réfection des sols, des menuiseries, serrurerie, peinture…

De confortables fauteuils d'un bleu profond s'intègrent parfaitement à un ensemble dominé par les teintes bleu et or et permettent d'augmenter la capacité d'accueil à 449 places (contre 435 auparavant).

L'espace scénique n'a pas été modifié, mais bénéficie désormais de perches motorisées. La salle respecte bien sûr les normes PMR : bande magnétique pour les malentendants, équipements podotactiles, élévateur…

Le chantier en chiffres

Budget total : 1 617 090 € TTC
Subventions :
Fonds de concours
de la CCCE : 686 882 €
Région : 150 000 €
Département : 254 829 €

PISCINE DU PRIEURÉ fin de travaux pour cet impressionnant chantier « à la marée »

Le 6 octobre dernier, les travaux de rénovation de la piscine du Prieuré se sont achevés après 6 mois de chantier. La spécificité et la complexité de cette rénovation tenaient principalement en ce « jeu » permanent avec les marées, nécessitant une planification d'une grande précision, ainsi que des nettoyages répétés de la vase ou du sel se déposant au fond du bassin ou sur les ferraillages…

Injections de coulis d'étanchéité et de restructuration dans les zones affaiblies, pose de coffrages intérieurs et extérieurs sur la structure existante, reconstruction à l'identique du mur nord qui a été entièrement démoli, mise en sécurité de l'esplanade par la pose de garde-corps en inox, ont fait partie de ce programme de rénovation.

La piscine a retrouvé son intégrité, son esthétisme et sa sécurité. Température de l'eau : 13,5 ° !

Le chantier en chiffres

700 m³ de béton
45 tonnes d'acier
6 mois de travaux
Coût total : 1 163 000 € TTC
Subvention DETR : 120 000 €
(Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Retrouvez les explications techniques de Christian Fontaine, adjoint à l'urbanisme en flashant ce code ou en vidéo sur la chaîne YouTube de la Ville de Dinard.

« Avec sa vue imprenable sur les mouillages, la nouvelle capitainerie s'intègre parfaitement dans son environnement »

UNE NOUVELLE CAPITAINERIE pour le port public

Avec sa vue imprenable sur les 673 mouillages du port la nouvelle capitainerie du port public est idéalement située. S'intégrant parfaitement dans son environnement, notamment grâce à sa forme et à l'utilisation de matériaux tels que le bois et le verre, elle offre des espaces de travail améliorés aux équipes avec 145 m² de surface incluant une superbe terrasse, et des espaces d'accueil de qualité pour l'ensemble des usagers.

Le chantier en chiffres

Durée du chantier : 11 mois
Coût total : 307 031 € TTC
145 m² de surface (Terrasse + espaces d'accueil)

FOYER LOGEMENT

Depuis juin 2019, des travaux de rénovation effectués par l'entreprise Spie Batignolles ont débuté à la Résidence Autonomie Dupuy. Ces transformations ont pour objectifs de moderniser et adapter les logements pour une meilleure autonomie des résidents, d'améliorer leur confort, mais aussi de favoriser la convivialité entre les habitants, les visiteurs et le personnel.

Le nombre de logements passera de 86 à 81 afin de proposer quelques habitations adaptées aux couples : une chambre sera disponible dans les nouveaux appartements de 50 m². Enfin, 75 studios de 30 m² compléteront l'offre d'accueil de la résidence.

Ces lourds travaux ont obligé l'établissement à n'accueillir que 43 résidents sur les 86 places disponibles pour des raisons de logistique.

Une partie des logements de l'aile sud, à proximité de la rue Henri-Dunant, est toujours en cours de réhabilitation : rénovation des salles de bains avec installation de VMC, isolation accrue des cloisons et des baies vitrées. Depuis le mois d'août, 13 personnes habitent ces logements rénovés au rez-de-chaussée.

Les autres résidents, actuellement logés dans l'aile nord, située à proximité de l'avenue Edouard-VII, intègreront progressivement les logements de l'aile sud à partir de janvier 2021 afin de permettre le lancement d'une seconde phase de travaux, dès février.

Enfin, les parties communes seront, elles aussi, modernisées : les salles d'animation et de culte seront rafraîchies et remises aux normes de sécurité ; au-dessus de la galerie existante qui va elle-même, être rénovée, une zone sécurisée reliée à ces salles sera créée pour permettre aux résidents de se réfugier en cas d'incendie. À l'extérieur, une mise en valeur paysagère des jardins avec l'implantation de bancs et rampes d'accès est prévue pour l'année à venir.

Le chantier en chiffres

Le coût des travaux, financé par Émeraude Habitation, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Carsat est de 6 753 000 millions d'€. Le C.C.A.S. de Dinard participe à hauteur de 400 000 €.

TOUS ACTEURS de transitions

« Les transitions écologique, solidaire et citoyenne sont au cœur des enjeux du 21è siècle. Sur ce sujet, nous savons que nous ne pourrons rien faire seuls. C'est donc en alliant volonté politique, action citoyenne et connaissances d'experts que nous engageons notre mandat. »

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : vivre pleinement sa vie de citoyen(ne) à Dinard

À l'occasion du Conseil municipal du 28 septembre dernier, une délibération votée à l'unanimité a entériné le principe de création d'un Conseil municipal des jeunes.

Un appel à candidatures et une présentation dans les différents établissements scolaires ont suivi, afin de réunir 16 jeunes de 4 tranches d'âge différentes (10-12 ans/12-14 ans/14-16 ans/16-18 ans).

Ces jeunes seront élus pour deux ans : ils se réuniront une fois par trimestre pour les séances plénières, et une fois par mois pour les commissions qui seront créées.

Différents projets pourront être votés et mis en place, accompagnés par l'élue référente, Nolwenn Guillou, 1è adjointe en charge des transitions.

«La participation et l'implication des enfants et des jeunes citoyens à la vie publique locale sont une exigence de l'équipe municipale», explique Nolwenn Guillou. » Nous souhaitons que ce mandat de deux ans leur offre un temps d'écoute, de partage et de libre expression, et qu'ils puissent penser et réaliser des projets qui leur tiennent à cœur. Afin que tous prennent part aux différents rôles de ce CMJ, la présidence en sera tournante : cela permet aussi un apprentissage des différents aspects de la vie démocratique».

Le budget alloué à la mise en place de projets ou d'événements s'élève à 5 000 € pour 2020 et pourra évoluer en 2021.

Mise en place et première réunion du CMJ : courant janvier

COMITÉ CONSULTATIF, une action conjointe constructive et solidaire.

Lors de ce même Conseil municipal du 28 septembre, le principe de création d'un comité consultatif a également été soumis au vote.

Objectif : être force de proposition et étudier les moyens d'action municipale permettant d'intervenir sur les grands enjeux du 21è siècle.

«C'est une forme de travail collectif sur les enjeux environnementaux, en toute transparence et avec humilité. Nous aurons aussi recours à des personnalités qualifiées qui sont sachantes dans leurs domaines respectifs», expose Nolwenn Guillou.

30 candidatures citoyennes ont été reçues, et le comité a ainsi été composé de manière mixte, afin de favoriser des échanges constructifs et de garder une structure souple et agile tout en permettant une représentativité fixe.

Collège élu : N. Guillou, V. Remy, L. Zatorschi, F. Le Toquin, M. Craveia Schütz

Collège associatif : F. Guilloret > ADICEE, Y. Ropert > Club subaquatique, B. Caline > Dinard Émeraude à vélo, F. Dyèvre > Émeraude voile solidaire, J-L. Rolland > Lyons Club de Dinard

L'éventail de sujets à traiter concernant les transitions est large : l'alimentation, l'habitat, la biodiversité.

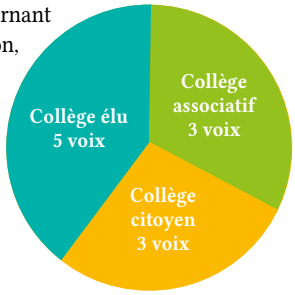

Pour nourrir la réflexion, appel à des personnalités qualifiées suivant les thématiques abordées

Le comité se réunira une fois par trimestre. Des groupes de travail se réuniront entre temps pour définir des actions concrètes sur les différents sujets. *« Nous sommes libres de ce que nous allons construire, ensemble »*, conclut la première adjointe.

Première réunion plénière : janvier 2021

À Dinard, l'écopâturage est pratiqué depuis 2017, sur quatre zones distinctes (soit 37 978 m²), avec la participation d'un éleveur du territoire.

Anthony Josse
Éleveur à Saint-Lunaire depuis février 2009

L'ÉCOPÂTURAGE : un mode d'entretien écologique et naturel

L'écopâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels par des animaux herbivores, permettant de ne plus avoir à tondre ou passer d'engins lourds. L'impact sur l'environnement se mesure positivement et durablement (réduction de l'empreinte carbone, pas de traitement mécanique ou phytosanitaire, fertilisation naturelle, pas de déchets de tonte ni de bruit…). De plus, la présence animale sur le terrain favorise l'enrichissement de la biodiversité.

Entretien :

Dinard Label Ville : Depuis combien de temps travaillez-vous avec la Ville pour mettre en place des zones d'écopâturage ?

Anthony Josse : C'est la quatrième année que je travaille avec la Ville. Nous réfléchissons au fur et à mesure avec Madame Delorme, responsable du service espaces verts, pour envisager les nouvelles zones à développer. La dernière se situe près du Lycée Hôtelier de Dinard, Yvon Bourges.

DLV : Comment choisissez-vous les zones concernées ?

AJ : Cela se fait sur proposition de la commune. Il faut que l'espace soit accessible, pour amener facilement le troupeau, qu'il soit préparé en amont (c'est-à-dire débroussaillé mécaniquement pour permettre l'installation des filets si l'espace n'est pas déjà clos) et suffisamment grand pour être certains que les animaux aient assez de nourriture sur la zone (on ne déplace pas un troupeau tous les deux jours). Les animaux sont placés dans des zones fermées par des filets que l'on déplace au fur et à mesure du nettoyage réalisé.

DLV : Quelles sont les espèces présentes ?

AJ : Ce sont celles que j'élève au sein de mon exploitation : le mouton des Landes de Bretagne et la chèvre des fossés. Ce sont deux espèces rustiques locales en voie de disparition. Il reste aujourd'hui moins de 5 000 brebis des Landes de Bretagne et environ 800 chèvres des fossés. En pratiquant l'écopâturage, nous contribuons donc à préserver ces espèces et à les faire connaître.

DLV : Les animaux mangent-ils tout ?

AJ : Les animaux sont comme nous, ils commencent par ce qu'ils préfèrent et ce qui est le plus frais. Les chèvres préfèrent les espèces florales, mais aussi les ronces et les arbustes. Quant aux moutons, ils iront davantage vers l'herbe, mais ne dédaignent pas non plus les ronces. Les bêtes vont naturellement vers ce qui est bon pour elles, il y a des plantes qu'elles ne mangent pas. Par exemple, dans le chardon, les chèvres ne mangent que la fleur, dans la ronce, elles mangent la feuille au printemps, mais ne touchent pas à la tige, la ronce est une plante ligneuse qui a donc une tige très dure. Des plantes comme le lierre ont des qualités digestives pour les bêtes (elles les mettent en appétit et facilitent leur digestion). Si une bête ne va pas vers le lierre, cela indique que l'animal a certainement des problèmes digestifs.

DLV : Peut-on donner à manger aux chèvres et aux moutons ?

AJ : Surtout pas ! Les animaux sont précisément là pour manger ce qui est sur place. Beaucoup de gens pensent qu'on peut leur donner du pain ou des épluchures. C'est faux. Mes bêtes ne mangent jamais de pain, cela leur poserait des problèmes digestifs. Par ailleurs, certaines épluchures sont clairement toxiques pour elles (c'est le cas par exemple des épluchures de pommes de terre).

DLV : Quels sont les grands avantages de l'écopâturage ?

AJ : Ils sont multiples et de différents ordres. Du point de vue de la faune et de la flore, ils permettent un nettoyage écologique des espaces, mais aussi, si c'est ce qui est recherché par la commune, le retour de certaines espèces. Lorsqu'une pelouse est tondue régulièrement, on appelle cela « un désert vert », c'est-à-dire qui ne permet pas le développement de la biodiversité. En pratiquant l'écopâturage, on favorise donc l'inverse. Par ailleurs, utiliser une grosse tondeuse a un coût d'environ 40 000 euros à l'année et monopolise les agents qui de

Installation de récifs biométriques

> « La participation de tous n'est possible que si chacun.e a conscience des enjeux et de l'impact de son mode de vie ou de ses activités sur l'environnement. »

ce fait ne sont pas disponibles pour faire autre chose. Enfin, cela permet aussi de protéger nos espèces locales en voie de disparition et voir des moutons en ville est sans doute plus agréable pour tous que d'entendre une tondeuse.

DLV : Quelles sont les contraintes de l'écopâturage ?

AJ : La venue des bêtes ne se fait pas n'importe quand, il faut tenir compte du cycle de vie des plantes. Si l'on amène les bêtes trop tôt, elles peuvent piétiner les boutons floraux des espèces floristiques et donc empêcher leur développement. En revanche, en le faisant juste avant la floraison, on permet l'aération de la terre et le nettoyage permet l'apport de lumière pour les espèces souhaitées. Par ailleurs, les filets sont fragiles et doivent être régulièrement vérifiés pour voir s'ils n'ont pas été abîmés par des chiens, ou même volés. Il faut enfin faire un suivi tous les jours ou tous les deux jours pour évaluer où en sont les animaux de leur nettoyage. Il n'y a pas là-dessus de règle prédéfinie, cela dépend en premier lieu de la qualité de la nourriture présente, de sa quantité et du nombre de bêtes que l'on met.

Quelques espèces florales que l'on revoit depuis que se pratique l'écopâturage : l'anémone Sylvie, l'orchis mâle, la pensée sauvage, la pulmonaire officinale.

© DR

SOUTENIR ET DÉVELOPPER les actions à visée éducative et participative.

Nous le savons, la participation de tous n'est possible que si chacun a conscience des enjeux et de l'impact de son mode de vie ou de ses activités sur l'environnement.

Pour aider à cela, la Ville soutient différentes démarches notamment liées au milieu marin au regard du rôle important que joue l'océan dans la régulation du climat.

Aire marine éducative :
un programme d'accompagnement aux scolaires

Les aires marines éducatives permettent à des élèves de CM et leur enseignant de gérer de manière participative une zone littorale maritime de petite taille. Cette démarche pédagogique et éco-citoyenne a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du milieu marin, de découvrir ses acteurs mais aussi de faire bénéficier de ses recherches l'ensemble des citoyens.

Les élèves de l'école Alain Colas ont ainsi pu travailler sur le littoral avec l'association Escale Bretagne. Des panneaux interactifs et éducatifs, fruits de leur travail, seront bientôt installés à proximité de la plage de Saint-Enogat

Installation de récifs biométriques :
un projet contributif

Dans une volonté d'observation et de préservation des fonds marins, la Ville accompagne aujourd'hui un projet initié par le CRESCO (Centre de Recherche et d'Enseignement sur les Systèmes Côtiers) que nous avons la chance d'accueillir sur Dinard. Ce projet vise à développer de nouvelles infrastructures, bio-métriques et éco-inspirées, conçues pour être de véritables habitats favorables à l'installation de la faune et de la flore.

Ces récifs à la formulation unique remplissent un triple objectif :

- intégrer des fonctions écologiques aux infrastructures marines
- mettre en place des technologies innovantes dans la conception de récifs permettant l'observation et l'analyse de l'évolution de la vie sous-marine
- la mise en place de nouveaux indicateurs pour évaluer l'état des éco-systèmes

« Vous qui passez par les Tourelles, vous pouvez désormais être certains qu'un vrai jardin vous accueillera bientôt en lieu et place de cet océan de bitume… »

On pourra par exemple observer l'évolution de la qualité de l'eau suivant les espèces qui s'implantent sur ces récifs.

Ce sont ainsi quatre récifs qui ont été placés dans des sites fréquentés par les plongeurs qui trouveront toute leur place dans ce projet. Ils seront en effet invités à faire part régulièrement de leur observations (par photo notamment) sur l'évolution de la colonisation des récifs et contribueront donc à collecter l'ensemble des données nécessaires à l'étude.

Les 3 premiers sites retenus pour l'immersion de ces corps morts sont :

- Bizeux
- Les Buharats
- Le Vieux Banc

Un quatrième récif, co-financé par la Ville et le CODEP 35, vient d'être installé près de l'épave du Fetlar. Ce dernier site s'inscrit dans un projet plus large visant à la fois la préservation de l'épave et la mise en place de sentiers sous-marins pour les plongeurs. Un arrêté préfectoral a été pris en ce sens pour interdire tout type de pêche et de mouillage dans un rayon de 50 mètres autour de l'épave.

Là encore, le partenariat collectivité-citoyens.nes-experts prend tout son sens.

Les résultats des différentes observations et recherches seront accessibles dans un premier temps sur le site du CRESCO.

SILENCE, ÇA VA POUSSER ! À Dinard, la municipalité aime les arbres et le végétal.

par Catherine Cabot,
conseillère municipale déléguée aux espaces verts et paysagers

« Esplanade Verney, nous avons été malheureusement contraints cet été d'abattre un cèdre à l'inclinaison très inquiétante. En compensation, nous planterons cet hiver, à bonne distance du Gallic, désormais inscrit comme Monument historique, trois pins Laricio, plus résistants et adaptés à nos climats, afin de renforcer le caractère de promenade arborée de l'esplanade.

Côté Féart, nous allons replanter, à la place des arbres morts, des poiriers d'ornement et des érables champêtres, aux floraisons printanières riches en nectar pour les abeilles, et au feuillage automnal flamboyant.

Côté "Chemin des jardins retrouvés", enfin, nous entamons notre parcours par une étape remarquable.

Vous qui passez par les Tourelles, vous pouvez désormais être certains qu'un vrai jardin vous accueillera bientôt en lieu et place de cet océan de bitume. Peu à peu, même ralenti par la crise sanitaire, le projet prend forme, avec le concours précieux des agents des Espaces verts et de l'Urbanisme de la ville.

Un jardin va renaître, là où, en 1926, le nouveau Maire, Paul Crolard, décida de créer un parc public sur une parcelle détachée du Paradou. Le lieu retentit encore du son de la Lyre municipale et des fêtes exotiques qui se déroulèrent sous le kiosque décoré par le mosaïste italien Odorico. Bientôt, des bosquets d'arbres et d'arbustes à écorces et feuillages remarquables, des mix-borders de vivaces illumineront les quatre saisons. Vous viendrez vous régénérer dans les beautés du jardin.Et comme il n'y a pas d'amour mais que des preuves d'amour, nous commencerons par mettre en valeur dès cet hiver, sur la partie sud du parc, l'extravagant Cryptomeria Japonica et ses troncs entrelacés.

Dinard, reine des sports de glisse ? N'en jetez plus ! Stop ! Pitié pour les travailleurs des Espace verts, les promeneurs, à pied, à vélo, en déambulateur, en fauteuil roulant… Slalomer entre les crottes, c'est pas une vie ! Qui nous oblige à regarder sans cesse où on met les pieds, sans pouvoir lever le nez sur les beautés de la ville.

Ramassez, vous en serez remerciés. Et, sinon, bientôt verbalisés. »

THIBAUD COLLET l'exploit !

11 heures et 53 minutes et 48 kilomètres. Moins de 12 heures, c'est le temps qu'il a fallu au dinardais Thibaud Collet pour traverser la Manche à la nage le 28 septembre dernier.

Un exploit que seuls vingt pour cent des nageurs qui s'y engagent réalisent ; il est le 30e Français à l'avoir accompli. Parti de Douvres aux environs de 22 h 30, heure française, il a rejoint Calais peu avant 10 heures 30 : une traversée exceptionnelle qu'il a donc effectuée de nuit, dans une eau à 16,5°, seulement vêtu d'un maillot de bain.

Thibaud Collet, pompier professionnel à Saint-Brieuc, a été licencié au Dinard Olympique Natation pendant près de vingt ans. Adepte de nage en eau libre, habitué de la traversée Cézembre-Dinard à la nage qui se déroule tous les étés, il s'est entraîné pendant dix-huit mois afin de concrétiser ce projet qui lui trottait dans la tête depuis cinq ou six ans. Ce sont 1 200 kilomètres de nage – dans les courants de la plage de Saint-Énogat, à côtoyer les méduses pour s'habituer à leurs piqûres, à apprendre à lutter contre le froid – qui l'ont préparé à relever ce défi.

La traversée de la Manche à la nage est régie par la Channel Swimming Association depuis 1926 et suit des règles strictes : outre l'entraînement intensif et la qualification nécessaire pour pouvoir se lancer, il est interdit de toucher le bateau accompagnateur pendant la course – le nageur est ravitaillé à l'aide d'une perche – et le juge présent peut arrêter la course à tout moment s'il considère que la santé du concurrent est mise en danger – fatigue, hypothermie…

Le départ de cette traversée longue de 34 kilomètres, mais que les courants ont rallongé de 14 kilomètres, a été donné de nuit, une éventualité que Thibaud Collet avait envisagée mais à laquelle il ne s'était pas particulièrement préparé. Son seul repère visuel était la lumière du bateau qui l'accompagnait – jusqu'à ce qu'il croise la route d'un cargo haut comme un immeuble de cinq étages, impressionnant. Mais s'il ne voyait pas la côte, il ne voyait pas les méduses non plus.

Sans notion d'espace et de temps, il rejoint la côte française 11 heures et 53 minutes après avoir quitté la côte britannique. Une prouesse sportive, partagée avec Jenny, sa compagne, dont il mettra deux-trois jours à réaliser, une fois la pression relâchée.

Cette aventure, Jenny présente sur le bateau, l'a partagée en temps réel sur Facebook. Et nombreux ont été les internautes à le suivre, à l'encourager, voire à rester éveillé toute la nuit pour ne pas manquer l'arrivée. Depuis, ces vidéos ont atteint près de 40 000 vues. Un succès et un soutien qui émeut grandement Thibaud Collet.

Et maintenant ? Un peu de répit, de randonnée, avant de s'attaquer à un projet commun avec Jenny, sa compagne maître-nageur de métier : proposer des stages de natation en eau libre, pourquoi pas à Dinard.

> Pour revivre cette incroyable aventure en images, rendez-vous sur sa page Facebook @Thibaud Collet, Traversée de la Manche à la nage 2020

© Thibaud Collet

DINARD
Centre de préparation aux jeux

Le 6 octobre, la Ville de Dinard et le Campus Sport Bretagne ont appris que leurs candidatures conjointes pour devenir Centre de Préparation aux Jeux olympiques 2024 (CPJ) ont été retenues. Une excellente nouvelle pour le territoire !

DINARD, CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX OLYMPIQUES 2024 !

« *Il fallait dans un premier temps être labellisée « Terre de jeux 2024 »*, explique Claude Corbel, directeur des sports à la Ville de Dinard, *pour pouvoir candidater en tant que CPJ . Le cahier des charges pour chaque discipline était exigeant, en termes d'équipements sportifs, mais également d'hébergement, de restauration, de transport, de sécurité…* », poursuit le directeur des sports. « *Nous avons travaillé de concert avec le Campus. La Ville est notamment sélectionnée pour le football et le tennis : nos infrastructures, mais aussi notre expérience dans l'accueil régulier d'équipes de haut niveau, depuis l'Euro 2016, ont certainement joué en notre faveur* ».

Au total, 15 disciplines ont été retenues entre le campus et la Ville *(voir ci-dessous).*

« *Être CPJ nous permet d'être référencés dans le catalogue qui sera proposé, lors des J.O de Tokyo, aux différents comités nationaux olympiques et paralympiques. S'ils souhaitent réaliser une partie de leur préparation en France, ces comités pourront choisir où ils souhaitent envoyer leurs athlètes, sur quelle période et pendant quelle durée* », détaille Elodie Brindejonc, responsable Haut niveau au Campus.

« *Nous nous réjouissons de cette sélection,* s'est félicité le Maire Arnaud Salmon, *c'est une excellente nouvelle pour la Ville et le Campus, qui démontre que la synergie existante entre nos deux structures est porteuse. Nous sommes fiers de contribuer à cette aventure des Jeux et d'avoir l'opportunité de promouvoir les valeurs de l'olympisme à Dinard.* »

Les disciplines retenues à Dinard

Campus sport Bretagne : Badminton olympique, Badminton paralympique, Basketball fauteuil, Boccia, Goalball, Haltérophilie, Judo olympique, Judo paralympique, Rugby fauteuil, Triathlon olympique, Triathlon paralympique, Volleyball, Volleyball assis.

Ville de Dinard : Football, Tennis.

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE SABRE S'ENTRAÎNE À DINARD

Arnaud Salmon, Maire de Dinard, a rendu le 8 septembre dernier une visite aux équipes de France de sabre (femmes et hommes) au Campus Sport Bretagne. Il s'agissait pour les tireurs de reprendre le chemin de l'entraînement et de renforcer leur préparation physique : vélo, nage, volley étaient donc au programme de leur séjour dinardais, avec également un travail sur les « fondamentaux » dirigé par l'entraîneur national Jean-Philippe Daurelle. Pierre Pouliquen, Vice-président de la Région Bretagne chargé des sports et de la jeunesse, était également présent. Il a notamment souligné la complémentarité entre les installations du Campus et de la Ville de Dinard pour l'accueil de sportifs de haut niveau.

FIGUREZ-VOUS...
L'exposition d'hiver

Adami, Erró, Guyomard, Klasen : 4 maîtres de l'art contemporain dont les œuvres sont conservées dans des centaines de musées dans le monde et par de grands collectionneurs.

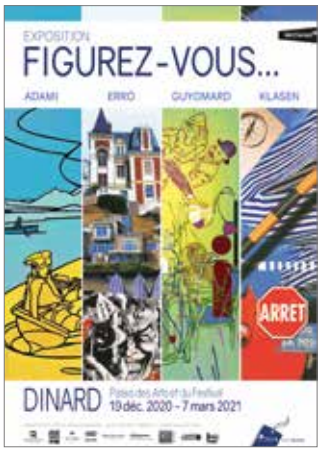

Un événement ! Voilà ce que propose la **Ville de Dinard** pour terminer cette année 2020 et commencer au mieux 2021. Avec le concours de Christophe Penot, commissaire de cette exposition, **« Figurez-vous... »** rassemble à Dinard, **quatre maîtres de la peinture contemporaine souvent associés à la Figuration narrative : Valerio Adami, Erró, Gérard Guyomard, Peter Klasen.**

Projetée de longue date, et déjà reportée en raison de la crise sanitaire, cette exposition se tiendra **du 19 décembre 2020 au 7 mars 2021**. Son maintien, dans ce contexte singulier, manifeste la **volonté affirmée** de la municipalité de conserver l'art au cœur de la cité et de nos vies, comme un gage de **soutien au monde de la culture**. C'est également un geste de reconnaissance envers tous ceux (artistes, commissaire, partenaires, agents) qui ont contribué, depuis des mois, à la réalisation de ce projet d'envergure.

« Figurez-vous... » sera donc prête le 19 décembre prochain et vous donne rendez-vous pour une ouverture officielle, dès autorisation gouvernementale, dans un Palais des Arts et du Festival rénové et fier de renouer avec sa tradition d'accueil de grandes expositions.

Grande, cette exposition le sera, parce qu'artistiquement très ambitieuse ! **Avec 140 œuvres, dont certaines présentées pour la première fois**, notamment quatre estampes spécialement réalisées par chacun des artistes sur Dinard ou encore deux œuvres inédites consacrées au coronavirus... Avec, spécifiquement conçus pour l'exposition, **quatre films** dédiés aux artistes ainsi qu'un **catalogue très documenté**, référençant l'ensemble des œuvres accrochées. Enfin, son **discours muséal novateur** mettra en lumière **ce qui se murmurait dans le secret des ateliers** : la « Figuration narrative », formule adoptée en 1965, n'a jamais été un mouvement. Elle fut seulement — et c'est beaucoup — un tremplin pour de jeunes artistes qui se sont rapidement affranchis pour voler de leurs propres ailes.

Telle est finalement l'ambition de cette exposition : montrer **quatre artistes de renommée internationale**, dont les œuvres sont conservées dans des centaines de musées et grandes collections. **Les montrer dans leurs différences et leurs complémentarités...** Pour Valerio Adami, l'esprit de la peinture classique. Pour Erró, la surabondance de l'image et les associations inattendues. Pour Gérard Guyomard, les passionnantes énigmes que déroulent d'innombrables scènes très précisément peintes. Pour Peter Klasen, la puissance quasi photographique d'une œuvre spectaculaire où les corps, les pictogrammes et cadrans occupent toute la place.

Des artistes dont l'exposition « Figurez-vous... » témoigne qu'ils sont grands parce qu'ils sont libres.

In fine, quatre maîtres de l'art contemporain, venus d'Italie, d'Islande, de France et d'Allemagne, réunis à Dinard, pour donner à voir une exposition dont la richesse réside dans l'intensité de chacune des œuvres et la diversité artistique de toutes.

Informations pratiques

Du 19 décembre 2020 > 7 mars 2021
Palais des Arts et du Festival - Dinard
Ouverture du mardi au dimanche de 14 h à 18 h
Plein tarif : *6 €* - **Tarif réduit :** *4 €* - *Gratuit moins de 7 ans*
Modalités d'accès et de visites soumises aux consignes sanitaires en vigueur.
Retrouvez les informations sur :
> www.ville-dinard.fr / Agenda

Valerio Adami © Cristel Editeur d'Art - Emilie Hautier

Valerio ADAMI

Connu pour ses célèbres aplats aux couleurs vives délimités par des contours noirs, il a tellement couru le monde, et signé tant de chefs-d'œuvre, que l'on pourrait croire qu'il a vécu plusieurs vies. Ce dessinateur exceptionnel, à la fois classique et moderne, a vu le jour en Italie, en 1935. La suite appartient à l'histoire de l'art. Exposé dès 1964 à la Documenta III de Cassel, il est devenu un peintre admiré et exposé sur tous les continents.

Erró en juin 2020 © Cristel Editeur d'Art - Emilie Hautier

ERRÓ

Diplômé, à moins de 20 ans, de l'École des beaux-arts de Reykjavík avec la meilleure note jamais reçue en Islande, Erró, né en 1932, est une légende de l'art contemporain et l'un des fondateurs de la Figuration narrative. Il utilise les figures de personnages de bandes dessinées, de dessins animés et reproductions d'œuvres pour composer, par dessin ou collage, des scènes qui donnent à réfléchir sur la société. En 2007, l'une de ses toiles *Comicscape* a été disputée jusqu'à 1 234 696 $ chez Christie's. Toile iconique qui nous rappelle, selon l'essayiste Guy Scarpetta, qu'*« Erró est aussi, certainement, l'artiste le plus prolifique qui ait jamais existé depuis Picasso »*.

Gérard Guyomard en juin 2020 © Cristel Editeur d'Art - Emilie Hautier

Gérard GUYOMARD

Né à Paris en 1936, il aura eu deux vies étroitement emmêlées. Celle d'un restaurateur de tableaux internationalement reconnu pour son savoir-faire, travaillant pour le Louvre et le Prado. Puis, celle d'un créateur enthousiaste qui s'applique depuis le début des années 70 à raconter le monde tel qu'il l'observe depuis sa fenêtre. Ceux qui courent, ceux qui flânent, ceux qui rient, ceux qui s'aiment. Des tableaux jubilatoires, très prisés des collectionneurs, et une imagination insatiable portée par un dessin audacieux où sont multipliés les lignes, les aplats, les transparences.

Peter Klasen en juin 2020 © Cristel Editeur d'Art - Emilie Hautier

Peter KLASEN

Depuis les années 60, ce maître de l'art contemporain, né en Allemagne en 1935, dénonce les folies d'une civilisation technologique devenue totalitaire. Une véritable lutte, engagée sous les couleurs de la Figuration narrative, dont il fut le fondateur. Depuis toujours, ses œuvres, colorées, puissantes, lumineuses, ont créé un univers immédiatement identifiable et sont présentées dans plus de quatre-vingts musées dans le monde.

ESPRIT de Noël

Malgré la crise, la Ville continue de mener une politique évènementielle active, à l'image de la série de « Confi-culture » qui connait un beau succès sur les réseaux sociaux. En décembre, même avec un couvre-feu, tous les promeneurs et flâneurs sont invités à profiter des décorations de Noël dans la ville et de la magnifique projection vidéo sur le Gallic réalisée par la Société Spectaculaires.

© Spectaculaires

Esprit de Noël tu seras là !

« Place de la République, le sapin de 12 mètres, au port pyramidal, aux aiguilles résistantes et au feuillage brillant et odorant, fait notre fierté !

Lancées vendredi 4 décembre par Monsieur le Maire, les illuminations blanches, argentées et teintées de bleu créent dans tous nos quartiers cette atmosphère féérique dont nous avons tous tant besoin.

Tout ce qui entraîne des rassemblements sera proscrit, nous a-t-on dit, alors nous avons renoncé aux spectacles de rues prévus.

Mais nous n'avons pas renoncé à offrir un moment de rêve à tous les Dinardais. Sur le flanc du Gallic, la société rennaise Spectaculaires nous fera voyager, avec une projection animée, dans le ciel de Dinard. Une magicienne allumera des étoiles, nous révélant des univers insoupçonnés.

Rendez-vous à partir du 12 décembre à 17 h 30 jusqu'au 4 janvier. »

Martine Guénégant, adjointe à la communication

Boîte aux lettres du Père Noël

Cette année encore, les lutins du Père Noël ont installé la boîte aux lettres du Père Noël Place de la République. Petits et grands, il attend vos listes de cadeaux avec impatience – dessins, collages,... Il répondra à tous les courriers* !

**N'oubliez pas de lui laisser vos coordonnées*

Les restaurateurs restent derrière leurs fourneaux...

À l'heure où nous bouclons ce magazine, même si leurs établissements sont fermés, différents restaurateurs s'organisent pour que vous puissiez profiter de leurs plats à emporter dans un lieu unique, situé sur la terrasse du Cancaven place de la République, qui deviendra « le grand resto dinardais ».

De nombreux restaurateurs ont également mis en place de la vente à emporter dans leur restaurant ou de la livraison : retrouvez-les ci-dessous pour vous faire un « resto » à la maison !

• **Au Bouchon Breton** - 02 99 46 85 95 - 20 rue du Maréchal Leclerc - Cuisine traditionnelle, vente à emporter du mardi au dimanche (11 h à 14 h 30 et 18 h à 20 h), et livraison les soirs du jeudi au dimanche (sur les villes de Dinard, Saint-Lunaire, Saint-Briac, Lancieux, Saint-Malo, La Richardais, Pleurtuit, Trémeureuc, Le Minihic-Sur-Rance, Langrolay-Sur-Rance, Plouër-sur-Rance, Pleslin-Trigavou, Dinan).
www.au-bouchon-breton.com @aubouchonbreton @aubouchonbreton

• **Castor Bellux** - 06 18 29 33 36/02 99 46 25 72 - 5 rue Winston Churchill - Pizzeria, vente à emporter du vendredi au dimanche les soir.
www.pizzeria-dinard.com @castorbellux.castorbellux @castor_bellux

• **Didier Meril** - 02 99 46 95 74 - Place Général de Gaulle - Cuisine traditionnelle, vente à emporter du lundi au dimanche les midis et soirs.
www.restaurant-didier-meril.com
@didiermerildinard @restaurantdidiermeril

• **Domino's Pizza** - 02 99 46 46 66 - 23 bd Féart - Pizzeria, vente à emporter et livraison du lundi au dimanche les midis et soirs.
www.dominos.fr/magasin/dinard_35800

• **La Cour de Récré** - 02 99 80 63 85/06 73 62 11 02 - 30 rue du Maréchal Leclerc - Burgers, vente à emporter du mardi soir au samedi (midi de 12 h 15 à 14 h et soir de 19 h à 21 h 30).
@la cour de récré @lacourderecre_dinard

• **La paëlla du Macao** - 06 63 55 22 63 - 2 bd du Villou - Paëlla, vente à emporter le vendredi, samedi (midi de 11 h 30 à 13 h 30, soir de 18 h 30 à 20 h 30 le vendredi et jusque 21 h 30 le samedi), et le dimanche midi de 11 h 30 à 13 h 30. Livraison gratuite sur Dinard et Saint-Lunaire (à partir de 10 parts) et 5 km alentours à partir de 20 parts. *www.lapaelladumacao.fr*

• **La Passerelle** - 02 99 16 96 37/06 82 85 85 87 - 3 avenue Georges V - Cuisine traditionnelle, vente à emporter du lundi au dimanche de 9 h à 19 h. Pré-commande par téléphone ou site internet : *www.restaurantlapasserelle.fr @lapasserelledinard @lapasserelledinard*

• **La Tomate** - 02 99 16 32 97 - 9 place de la république - Pizzéria/Grill, vente à emporter du lundi au samedi le midi et du jeudi au samedi le soir.
@la tomate dinard

• **L'Arganier** - 02 99 16 90 39 - 3 rue Winston Churchill - Couscous, vente à emporter du vendredi au dimanche les midis et soirs et du jeudi au dimanche à partir du 3 décembre. *@arganier_dinard_*

• **Le Beauséjour** - 02 99 40 46 21 - 2 rue de Saint-Lunaire - Pizzéria, vente à emporter du lundi au dimanche les soirs. *@LeBeausejour*

• **Le Fait Maison** - 07 86 95 51 79 - 54 bd Féart - Cuisine traditionnelle, vente à emporter du lundi au samedi, les midis et soirs (10 h 30-14 h30 et 18 h 30-20 h). *www.lefaitmaison-dinard.com @lefaitmaisondinard*

• **Le resto de Nico** - 02 23 18 40 57 - 39 bd du Villou - Pizzeria, vente à emporter du vendredi au dimanche, les midis (11 h à 14 h) et soirs (18 h à 21 h). *www.pizzeria-dinard.fr*

• **Le Saint-Énogat** - 02 99 88 21 43 - 2 rue des Vergers - Restaurant, vente à emporter sur réservation, du lundi au vendredi, les midis.
@Restaurant Le Saint-Enogat

• **Maison Oliver** - 06 79 03 48 08 / 02 23 15 87 51 - 25 bd Féart - Cuisine traditionnelle, vente à emporter et livraison du mercredi au samedi, les midis et soirs. *@Maison Oliver dinard*

• **Merci Monsieur** - 02 90 04 07 58 - 28 rue du Maréchal Leclerc - Cuisine traditionnelle, vente à emporter du lundi au dimanche, les midis (11 h-14 h) et soirs (18 h-19 h). Brunch le week-end de 10 h à 14 h (sur commande la veille avant 21 h) : *www.mercimonsieur.fr*
@ mercimonsieurdinard @mercimonsieurdinard

• **Street Food** - 09 54 39 60 82 - Centre commercial Carrefour Market, rue Ernest Renan - Burgers, vente à emporter et livraison (à partir de 15 €) du lundi au vendredi (midis de 11 h 30 à 14 h et soirs 18 h 30 à 21 h) et samedi - dimanche (soirs de 18 h 30 à 21 h).
@StreetFoodDinard streetfooddinard

• **Thaï & Sushi** - 02 99 16 40 53 - 13 rue Henri Maulion - Cuisine asiatique, vente à emporter du mardi au dimanche, les midis et soirs.
www.dinard-sushi-thai.com @thaietsushi

• **Vent de vanille** - 02 99 89 61 03 - 3 bis bd Wilson - Glacier, vente à emporter et livraison (à partir de 15 €) : du mercredi au vendredi (de 10 h à 14 h 30), le samedi (de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h) et le dimanche (de 10 h à 13 h) : *vent-de-vanille.business.site*
@VentdeVanilleDinard VentdeVanilleDinard

• **Via Pizza** - 02 99 16 46 62 - 55 rue de la Gare - Pizzeria, vente à emporter du mardi au samedi (midi et soir) et le dimanche (soir). Livraison le soir secteur Dinard et La Richardais (côté Dinard), 3,50 € à partir de 15 € et gratuite à partir de 50 € : *www.via-pizza.fr Via Pizza - Dinard*

Cette liste, non exhaustive, sera mise à jour régulièrement sur le site de la Ville de Dinard. Vous souhaitez figurer sur cette liste ou modifier une information ? Remplissez le formulaire en ligne et retournez-le à la cellule commerce > www.ville-dinard.fr Rubrique « Commerce »

De gauche à droite : Mathias Lösel, producteur pour la société Filmpool Fiction, Pasquale Aleardi, commissaire Dupin, Bruno Grass, réalisateur.

LE COMMISSAIRE DUPIN a enquêté à Dinard

La série *Les enquêtes du commissaire Dupin*, diffusée sur France 3, est une adaptation des livres à succès de l'Allemand Jörg Bong alias Jean-Luc Bannalec.

Amoureux de la Bretagne, l'auteur s'attache à mettre en scène ses intrigues dans des décors verdoyants et maritimes à Pont-Aven, Brocéliande ou Concarneau.

En mai 2019, Jean-Luc Bannalec était invité par « Les Amis de Starnberg » lors de son repérage sur la Côte d'Émeraude pour son 9è ouvrage : « Spécialités Bretonnes ».

L'équipe de tournage, composée d'une soixantaine de personnes travaillant à l'adaptation de ce roman, était présente sur Dinard et sa région de septembre à octobre.

Pour l'instant, pas d'autre information : l'acteur Pasquale Aleardi, qui incarne le commissaire Dupin à l'écran, a préféré ne pas éclaircir le mystère qui entoure cette enquête et vous donne rendez-vous devant votre télévision en 2022.

Un FILM « DINARDAIS » primé

Le film *Saltimbanque*, réalisé par le Dinardais Benoit Chevalier a reçu le grand prix dans la catégorie « documentaire » lors de la 15e édition de l'urbans Films Festival en octobre dernier. Le film met en scène un danseur de rue, William de Parscau, dinardais également qui a débuté le breakdance dans le quartier de Saint-Alexandre et a depuis fait le tour du monde avec son spectacle, véritable *one man show*...

© Urban Films Festival

« CROSS DU RÊVE » dans les jardins de Notre Dame du Roc

Ce cross solidaire a été organisé en septembre par les jeunes du foyer et le personnel de l'établissement au profit de l'association « Un Rêve Un Sourire », avec le soutien de la Ville de Dinard et d'une dizaine de partenaires : Castelbrac, le Castor Bellux, La Thalassa, le Campus Sport Bretagne, le Woop Beach, le Carthagène, le mini-golf du Prieuré, l'Orange Bleue, Breizh Net Habitat, Ballade en Kayak 35, la boulangerie Bout d'chou et Super U de Pleurtuit.

Touché par cette initiative, le médaillé olympique Louis Radius, athlète de haut niveau coureur 800/1500 mètres et cross country, est venu apporter son soutien en participant à cette course, d'une longueur de 800 mètres.

© Notre Dame du Roc

Au total, un peu plus de 2000 euros ont été collectés auprès des partenaires : ils seront reversés en intégralité à l'association pour financer les rêves d'enfants en situation de handicap ou porteur de maladie.

Nolwenn Guillou, Première adjointe, a félicité les organisateurs et les participants pour cette « belle démonstration de solidarité ».

Applaudissements pour VALENTINA !

© Nathalie Guyon - FTV

Dimanche 29 novembre, Valentina Tronel, brétilliène de 11 ans originaire de Thorigné-Fouillard, a remporté la 18è édition de l'Eurovision Junior avec la chanson *J'imagine*, permettant à la France de décrocher son premier trophée en quatre participations.

La voix de la petite fille et son enthousiasme sur scène ont enchanté le public. Mais son plus grand fan reste son grand-père dinardais car Valentina « *est son rayon de soleil dans ce monde perturbé* ». La collégienne passe régulièrement ses vacances en famille à Dinard. Au programme : plage, promenades et musique.

Valentina est passionnée par le chant et la danse depuis toujours : à 7 ans, elle participe à la 4è saison de The Voice Kids puis intègre la troupe des Kids United Nouvelle Génération.

Plus tard, Valentina souhaite-t-elle devenir chanteuse ? Pas forcément, car pour l'instant, elle rêve d'une carrière de médecin !

Collecte de sang

L'Etablissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang au COSEC de Dinard le mercredi 23 décembre de 14 h 15 à 18 h 30.

> **Prise de rendez-vous sur** dondesang.efs.sante.fr

Enquête statistique sur l'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE DES MÉNAGES

L'Insee réalise, entre le 28 septembre et le 31 décembre, une enquête statistique sur l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages.

Cette enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts.

Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales.

Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014-2015 et en 2017-2018. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

A Dinard, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

La Ville de Dinard vous remercie, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Tous les chiffres clés pour la commune de Dinard, toutes les enquêtes INSEE et informations aux citoyens :

> www.ville-dinard.fr / Mairie / La population

Concert de FLORENCE DELAAGE, pianiste internationale

La pianiste internationale Florence Delaage vous invite à venir assister à son concert au profit des œuvres sociales de Dinard.

Née à Dinard dans une famille partagée entre l'architecture et la musique, Florence Delaage entre première au Conservatoire national de Paris et démissionne pour suivre l'enseignement d'Alfred Cortot qui dit d'elle « *Si j'avais une fille, elle eut été Florence Delaage* ». Elle joue partout en Europe, en particulier en Allemagne, Italie, et New York où elle donne des Masterclasses et joue chaque année à Bayreuth.

Informations pratiques : Le 18 décembre 2020 à 18 h à l'Auditorium Stephan Bouttet - Tarif : 10 € / *au profit des œuvres sociales de Dinard*

> Réservation auprès de Dinard Emeraude Tourisme au 0 821 235 500 ou www.dinardemeraudetourisme.com

Label Famille

Du 1er janvier au 24 novembre 2020

MARIAGES

Etienne Lefort et Isabelle Vergne, Marion Grout et Benjamin Durand, Raphaëlle Strauss et Thomas Coquet, Clémence Lesien et Eric Campan, Iryna Klymchuk et Dimitri Pétroff, Enzo Foucher et Sarah Rajaofera, Simon Annic et Léa Montet, Jean-Charles Spychaj et Laure Salou-Régis, Stéphanie Guergadic et Yohan Louvel, Astrid Laboria et Jérémy Grassart, Flavie Mérian et Edouard Gardan, Malak Zorkani et Aurélien Printezis, Marie Hervé et Thomas Bizien, Simon Darde et Clémence Defline, Marie-Elisabeth Moussy et Matthieu Bénard, Astrid Renaudin et Colomban Bounine-Cabale, Fanch Francis et Julie Vallee, Clément Courtin et Mélanie Chansault, Alice Richer et Etienne David, Yannick Marsollier et Virginie Chatelier, Bruno Mazzucconi et Yamina Babaci.

Un nouveau guichet unique FRANCE SERVICES au siège de la CCCE

Un guichet unique, ayant pour vocation d'aider les administrés dans leurs démarches administratives, est ouvert depuis le 1er juin au siège de la Communauté de Communes à Pleurtuit. Il s'adresse à tous les usagers des services publics qui habitent sur le territoire communautaire ou en dehors.

Labellisé « France services », ce guichet répond aux règles rigoureuses établies par l'Etat pour garantir, partout, un même niveau d'exigence et de qualité aux citoyens.

Ce lieu polyvalent vise à réduire les inégalités d'accès aux services en proposant une offre de proximité et de qualité à l'attention des usagers pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Les services proposés couvrent ceux de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction Générale des Finances Publiques.

Accompagnés par deux médiatrices formées par ces partenaires pour délivrer des services en leur nom, les usagers sont en un même lieu, renseignés et accompagnés dans les démarches relevant des domaines de l'emploi, la formation, la retraite, la santé, la justice, le budget, la famille ou encore le logement et la mobilité…

France services propose également des permanences spécifiques au territoire communautaire dans différents domaines : le CDAS du Pays Malouin, la Mission Locale, Cap Emploi 35, Solidarités Nouvelles face au Chômage, AGIR Abcd, le CLIC de la Côte d'Émeraude, le CDHAT, Info Energie, la Région Bretagne, Mobil'Rance, le Défenseur des droits, et des consultations juridiques gratuites (notaires, avocats).

Enfin, un accès gratuit à l'espace informatique dédié permet aux usagers de procéder à des démarches administratives de manière autonome ou en bénéficiant de l'accompagnement d'une médiatrice.

Horaires d'ouverture au public :
Compte tenu de la situation sanitaire, les usagers sont accueillis **uniquement sur rendez-vous** avec port de masque obligatoire et mise à disposition sur place de gel hydroalcoolique, le :

Lundi / Mardi / Jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi / Vendredi : de 9 h à 12 h

Contacts : France services - Communauté de Communes Côte d'Émeraude - 1 esplanade des équipages - 35730 Pleurtuit

Tél : 02 57 11 01 13 - france.services@cote-emeraude.fr

> www.cote-emeraude.fr

NAISSANCES

Nui Sanzey Guarneri, Gaspard Mary, Aimé Verron, Maël Delmas, Esma Ghoumidh, Paul Crolard, Félix Gerard Pequiman, Ulysse Carè Lucas, Aubin Gardan, Elena Dault, Astrid Postec, Delina Rabia, Janna Lambert, Pablo Presselin Renouard, Anna De Kermerc'hou De Kerautem, Éirinn Lebuf Lavery, Clara Tchoffouo Diffo, Noah Jouet Mauny, Loëvan Bru Capitaine, Ezéquiel Piel, Léa Marc.

PACS

Thierry Aubert et Gwénaëlle Mahe, Grégoire Fougeray et Anne Geffrault, Gérard Gautier et Brigitte Launay, Aurélie Petton et François Le Rate, Frédéric Le Guillou et Clémentine Boulet, Solenne Capitaine et Arnaud Bru, Matthieu Camin et Laura Rouaux, Maud Makaké et Evarice Tchoffouo Diffo, Anthony Ligavan et Hélène Lutzweiler, Angéla Pavy et Antoine Bertrand, Vincent Mary et Marie Nicol.

EXPRESSIONS politiques

Une opposition constructive et vigilante

« Disons-le : la victoire le 28 juin 2020 de la liste conduite par Arnaud Salmon a été une surprise, pour beaucoup de nos électeurs qui avec la Covid n'ont pas voté, et pour nous-mêmes ! Pour autant, nos six élus ont tout de suite joué tout leur rôle pour accompagner la nouvelle majorité de manière constructive, mais aussi pour rester vigilants et fidèles à notre vision ambitieuse, protectrice et écologique de Dinard.

Nous participons activement aux commissions municipales. Nous donnons au Maire et à ses adjoints nos avis et nous saluons une vraie volonté de dialogue de leur part. En revanche, dans une démocratie locale assumée, nous souhaiterions que le travail de ces commissions soit mieux connu. Nous avons en effet manifesté des déceptions et des inquiétudes.

Pourquoi avoir supprimé, dès début juillet, le festival international de musique alors qu'artistes et sponsors étaient prêts pour une édition parfaitement aménagée pour l'épidémie ?

Pourquoi arrêter les investissements votés et en cours comme le réaménagement du boulevard Féart qui aurait bien avancé pendant le confinement, ou celui de Port-Breton alors qu'il n'existe pas de projet alternatif ?

Pourquoi maintenir la piscine dans un mode de fonctionnement temporaire et sans réel projet ? Qu'est devenue l'idée (trop ?) ambitieuse d'un centre d'art contemporain ?

Pourquoi réduire autant les investissements et les dépenses utiles ? Pensons en cette période d'épidémie à tous nos concitoyens qui sont ou seront en difficulté dans les mois qui viennent ! Le rôle des collectivités locales est de les aider au mieux et de soutenir les activités, les commerces et les associations. Alors que nous avions réduit la dette de 15% en trois ans, on ne peut faire une cure d'austérité dans ce contexte !

On nous répond que la municipalité a changé et que de nouvelles priorités vont être mises en œuvre. Très bien, nous ne les voyons pas encore mais le budget 2021 devrait les dévoiler. Nous ne manquerons pas de le discuter dans le détail pour que les 41% d'électeurs qui ont voté pour nous (et tous ceux qui sont restés chez eux !) puissent voir leurs préoccupations prises en compte ! »

DINARD NATURELLEMENT

Christian Poutriquet

Fabrice Le Toquin

Bruno Deslandes

Catherine Gracie

Frédéric Lemoine

Claudia Carfantan

© Photos : Patrick Chevalier

Chers Dinardais,

2014-2017, trois ans de travail de fourmi pour effacer dépenses somptuaires et dérives comptables d'une trop longue époque de cigale. Désormais nous sommes 3 conseillers engagés pour une ville propre, verte, accueillante ; les programmes immobiliers démesurés nous font frémir.

Notre intention n'est pas d'entraver la démocratie, comme cela se fît il y a quelques années. Mais nous devons proposer, informer, alerter les Dinardais.

Les décisions prises aujourd'hui ne sont pas conformes aux engagements du Maire actuel. On ne peut justifier ce béton par des raisons financières : une ville bien gérée ne brade pas son territoire en accordant des permis pour des appartements à but spéculatif mais elle équilibre ses dépenses, préserve son patrimoine, son cadre de vie, et prévoit l'avenir.

En 3 ans, nous avions réduit l'endettement de 4 M €. Depuis 2017, les orientations prises n'ont pas permis de revenir à une situation saine. A ce jour, 25 M € d'endettement auquel il faut ajouter 16 M € de garantie d'emprunts font de Dinard une des villes françaises les plus endettées.

La situation sanitaire et la crise économique liées à la Covid doivent compter dans la politique de redressement des finances. Fini les dépenses inconsidérées mais des priorités, discutées et acceptées pour des choix difficiles, parfois insatisfaisants.

Après cette pandémie, il conviendra de protéger les Dinardais mais aussi la flore et la faune qui constituent notre merveilleux environnement. Nous voulons une ville heureuse, respectueuse de chacun, quelques soient son âge, ses revenus.

La santé est prioritaire. Nous sommes tous un jour confrontés à la maladie, d'un enfant, d'un parent … Suite aux conséquences de la crise sanitaire, assurons aux Dinardais une offre de santé de proximité exemplaire et prévoyante .

Projet hospitalier Gardiner : quels sont les plans concrets de la majorité ? Il faut un hôpital d'avant-garde pour Dinard , notre santé est à ce prix.

Nous formulons nos meilleurs vœux 2021 à toutes et à tous ; travaillons ensemble pour une cité belle, juste et heureuse.

Dinard *entre vert et mer*

Martine Craveia Schütz

Éric Dyèvre

Francis Leroux

© Photos : Droits réservés

EXPOSITION

FIGUREZ-VOUS...

BRETAGNE

ADAMI ERRÓ GUYOMARD KLASEN

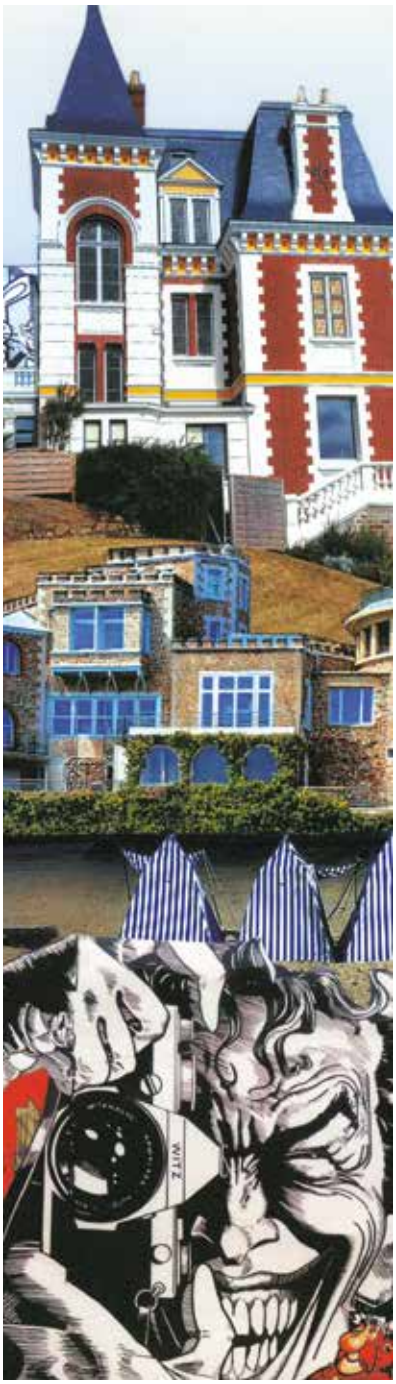

DINARD

Palais des Arts et du Festival

19 déc. 2020 - 7 mars 2021

Ouvert de 14 h à 18 h du mardi au dimanche - Tarifs : Plein 6 € - Réduit 4 € - Gratuit moins de 7 ans.

Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT · Villes & Pays d'Art & d'Histoire · Castelbrac · Saint-Malo daniel-mouton.com · Abri Services affichage & mobilier urbain · Groussard · Ouest France · France Bleu Armorique · Dinard label Culture

RÉGALEZ -VOUS DINARDAIS

Optez pour un p'tit resto à la Maison !

En livraison ou à emporter…

© Conception graphique : Ville de Dinard

Retrouvez vos restaurateurs sur :
www.ville-dinard.fr

Renseignements : **Cellule commerce 07 63 93 85 03**

Dinard label Ville